

Bourgogne-Franche-Comté, Doubs
Villers-le-Lac

instrument de mesure du temps dit compteur avertisseur système Parrenin

Références du dossier

Numéro de dossier : IM25005331
Date de l'enquête initiale : 2016
Date(s) de rédaction : 2016
Cadre de l'étude : patrimoine industriel patrimoine industriel du Doubs
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : instrument de mesure du temps
Appellations : compteur avertisseur système Parrenin

Compléments de localisation

Historique

Ce compteur avertisseur a été fabriqué à Villers-le-Lac dans le premier quart du 20^e siècle, sur la base d'un mouvement issu de l'usine d'ébauches de montre des **Ets Parrenin** (5-9 rue Hippolyte Parrenin). Cette entreprise, qui commercialise son invention à partir de 1905, la protège par un brevet en 1909 : demande en date du 6 août, brevet (n° 406031) accordé le 29 novembre et publié le 20 janvier 1910 (une demande a été déposée en Suisse dès le 2 août et le brevet accordé le 1^{er} octobre 1910, sous le n° 48120). "L'objet de l'invention est un compteur avertisseur, à l'usage du service téléphonique par exemple, et destiné à indiquer, par le déplacement d'une aiguille devant une division d'un cadran, la durée d'un intervalle de temps, telle que, par exemple, la durée d'une conversation téléphonique, et à avertir par un moyen acoustique, lorsque ledit intervalle atteint une limite déterminée." La facturation des conversations téléphoniques s'effectue alors par unité de 3 minutes, toute unité commencée étant due. Autre usage évoqué : le développement photographique. Parrenin fait évoluer dès la décennie 1910 cet instrument, fabriqué en grand nombre au fil du temps. Représentant le premier modèle, celui étudié a été acheté en mars 2015 chez un antiquaire de Moscou (Russie).

Période(s) principale(s) : 1^{er} quart 20^e siècle
Auteur(s) de l'oeuvre : Ets Parrenin (horloger, fabricant, attribution par source)
Lieu d'exécution : Bourgogne-Franche-Comté, Doubs, Villers-le-Lac

Description

Ce compteur-avertisseur indique la durée totale d'une conversation téléphonique tout en signalant régulièrement, grâce à une clochette, la fin d'un intervalle de temps donné : d'après le brevet, "ce coup frappé contre le timbre avertit de l'expiration de la période réglementaire prévue pour une conversation simple, dans le cas particulier trois minutes." L'instrument est encastré dans une plaque en chêne, munie de quatre pieds collés, évidée à l'arrière pour accueillir une clochette fixée par trois vis. Le mouvement est contenu dans une boîte circulaire en laiton (argenté ?), échancrée vers le bas pour laisser passer un levier ; il est protégé à l'avant par un couvercle amovible, dans le même métal, formant une lunette partiellement peinte en noir et vitrée. Le cadran, gradué de 0 à 11, est muni d'une unique aiguille bleutée. Le levier dépassant de la boîte a plusieurs fonctions : il sert à déclencher et arrêter le fonctionnement de l'instrument, à remonter le mouvement d'horlogerie et à remettre l'aiguille à 0.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : horlogerie

Matériaux : laiton ; acier ; alliage spécial ; verre transparent

Mesures :

Dimensions hors tout (en mm) : L = 135, la = 70, h = 40. Boîte : d = 54,7. Sonnerie : d = 54,5, h = 11,3.

Inscriptions & marques : graduations (sur l'œuvre, peint), inscription concernant l'auteur (sur l'œuvre, peint), inscription (sur l'œuvre, peint)

Précisions et transcriptions :

Le cadran porte graduation et inscriptions peintes : en cercle les traits d'unité et demi-unité avec les nombres de 0 à 11 en chiffres arabes ; en-dessous d'eux : Compteur avertisseur / déposé / système Parrenin.

État de conservation

œuvre incomplète

Il manque une vis de fixation de la clochette.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Références documentaires

Documents d'archive

- **Brevet d'invention n° 406.031. Compteur avertisseur. Société des Etablissements Parrenin résidant en France (Doubs), 6 août 1909**
Brevet d'invention n° 406.031. Compteur avertisseur. Société des Etablissements Parrenin résidant en France (Doubs), 6 août 1909. Document accessible en ligne via la base Brevets de l'Institut national de la Propriété industrielle : <http://bases-brevets.inpi.fr/fr/document/FR406031/> (consultation : 4 mai 2016)
- **Exposé d'invention. Brevet principal n° 48.120. Société des Etablissements Parrenin, Villers-le-Lac (Doubs, France). Compteur de temps avec avertisseur, 2 août 1909**
Exposé d'invention. Brevet principal n° 48.120. Société des Etablissements Parrenin, Villers-le-Lac (Doubs, France). Compteur de temps avec avertisseur, 2 août 1909. Document accessible en ligne sur le site de l'Office européen des brevets Espacenet : http://worldwide.espacenet.com/publicationDetails/biblio?CC=CH&NR=48120A&KC=A&FT=D&ND=3&date=19101001&DB=&locale=fr_EP (consultation : 4 mai 2016)
- **Publicité pour le "compteur de minutes et avertisseur Parrenin", [décennie 1910]**
Publicité pour le "compteur de minutes et avertisseur Parrenin", par la Société des Ets Parrenin, s.d. [décennie 1910]
Collection particulière : Jean-Claude Vuez, Villers-le-Lac

Annexe 1

Brevet d'invention n° 406.031, 6 août 1909

Brevet d'invention n° 406.031. Compteur avertisseur. Société des Etablissements Parrenin résidant en France (Doubs), 6 août 1909. - 4 p. : ill.

Document accessible en ligne via la base Brevets de l'Institut national de la Propriété industrielle : <http://bases-brevets.inpi.fr/fr/document/FR406031/>

Annexe 2

Exposé d'invention. Brevet principal n° 48.120, 2 août 1909

Exposé d'invention. Brevet principal n° 48.120. Société des Etablissements Parrenin, Villers-le-Lac (Doubs, France). Compteur de temps avec avertisseur, 2 août 1909. - 5 p. : ill.

Document accessible en ligne sur le site de l'Office européen des brevets Espacenet : http://worldwide.espacenet.com/publicationDetails/biblio?CC=CH&NR=48120A&KC=A&FT=D&ND=3&date=19101001&DB=&locale=fr_EP

Illustrations



Publicité pour le "compteur de minutes et avertisseur Parrenin", [décennie 1910].
IVR43_20162500645NUC2A



Vue d'ensemble, face supérieure.
Phot. Sonia Dourlot
IVR43_20162500335NUC4A



Face supérieure : cadran et mécanisme, vus de profil.
Phot. Sonia Dourlot
IVR43_20162500338NUC4A



Vue d'ensemble, face inférieure.
Phot. Sonia Dourlot
IVR43_20162500336NUC4A



Face inférieure, clochette enlevée.
Phot. Sonia Dourlot
IVR43_20162500337NUC4A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

le Pays horloger et son patrimoine industriel (IA25001311)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

montres et mouvements de la collection de Jean-Claude Vuez (IM25005329) Bourgogne-Franche-Comté, Doubs, Villers-le-Lac

Auteur(s) du dossier : Laurent Poupard

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



SOCIÉTÉ des ÉTABLISSEMENTS PARRENIN

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 600.000 FR.

A VILLERS-LE-LAC, PAR LAC-OU-VILLERS (DOUBS)

Villers-le-Lac, le _____ 191

Monsieur,

L'Emploi du Téléphone se répandant de plus en plus, les bureaux de ce service, vu l'augmentation toujours croissante de leurs abonnés, éprouvent la nécessité de ne leur accorder strictement que la durée des trois minutes fixées pour chaque conversation, et principalement pour les conversations taxées.

L'Abonné de son côté, pour éviter de payer double taxe, surtout s'il n'a pas pendule ou montre sous les yeux, au lieu de disposer de tout le temps dont il est en droit, abrège souvent par trop la conversation, qui pourrait être plus prolongée, tant à son avantage qu'à celui de son correspondant.

Le **COMPTEUR de MINUTES et AVERTISSEUR**, système **PARRENIN**, Brevet S.G.D.G., indiquant la durée des conversations téléphoniques, dont nous sommes les inventeurs et fabricants, rend à l'abonné un service incontestable.

Placé sous ses yeux, soit mural, soit sur pupitre ou mobile, selon le système du poste employé par l'abonné, il se met en marche au moyen d'une légère pression opérée sur la manette de déclenchement, lorsqu'elle se trouve au point A., et l'aiguille indique sur le cadran le nombre de minutes écoulées.

A $2\frac{1}{2}$ minutes, un coup de timbre prévient que la conversation est près de toucher à sa fin, et l'abonné ayant jusque là profité tout à son aise de ce laps de temps, se hâte de terminer, pour éviter de payer double taxe.

La disposition de ce compteur lui permettant de marcher pendant 15 minutes s'il en est besoin, avertit toujours par un nouveau coup de timbre, $\frac{1}{2}$ minute avant l'expiration de chaque période de 3 minutes.

EXEMPLE :	à $2\frac{1}{2}$ minutes pour conversation de 3 minutes	
	à $5\frac{1}{2}$ " " " "	6 "
	à $8\frac{1}{2}$ " " " "	9 "
	à $11\frac{1}{2}$ " " " "	12 "
	à $14\frac{1}{2}$ " " " "	15 "

Grâce à notre outillage perfectionné, ainsi qu'à notre vente directe à l'abonné, nous sommes à même de lui livrer notre **COMPTEUR de MINUTES et AVERTISSEUR**, au prix très modique de **Fr. 8,50 pièce, franco domicile**, payable par traite postale 10 jours après son expédition.

Ci-joint une carte-commande à nous retourner signée et indiquant très exactement votre adresse. Veuillez agréer, Monsieur, nos bien empressées salutations.

L'Administrateur délégué,
H. PARRENIN.

NOTA. — Chaque compteur est accompagné de son mode d'emploi.

Ce Compteur est aussi d'une grande utilité pour les cabines Municipales.

Publicité pour le "compteur de minutes et avertisseur Parrenin", [décennie 1910].

Référence du document reproduit :

- **Publicité pour le "compteur de minutes et avertisseur Parrenin"**, [décennie 1910]
Publicité pour le "compteur de minutes et avertisseur Parrenin", par la Société des Ets Parrenin, s.d. [décennie 1910]
Collection particulière : Jean-Claude Vuez, Villers-le-Lac

IVR43_20162500645NUC2A

Date de prise de vue : 2016

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble, face supérieure.

IVR43_20162500335NUC4A

Auteur de l'illustration : Sonia Dourlot

Date de prise de vue : 2016

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Face supérieure : cadran et mécanisme, vus de profil.

IVR43_20162500338NUC4A

Auteur de l'illustration : Sonia Dourlot

Date de prise de vue : 2016

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble, face inférieure.

IVR43_20162500336NUC4A

Auteur de l'illustration : Sonia Dourlot

Date de prise de vue : 2016

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Face inférieure, clochette enlevée.

IVR43_20162500337NUC4A

Auteur de l'illustration : Sonia Dourlot

Date de prise de vue : 2016

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation